

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 FEVRIER 2016 18 HEURES 00 AU PARADOU

**Présents** : Mmes et MM. Pascale ALBERTOS, Danielle AOUN, Gilles BASSO, Maryse BONI, Christian BONNAUD, Marie-Pierre CALLET, Hervé CHERUBINI, Yves FAVERJON, Guy FRUSTIE, Christine GARCIN-GOURILLON, Gérard GARNIER, Régis GATTI, Laurent GESLIN, Stephan GUIGNARD, Pierre GUILLOT, Jacques JODAR, Patricia LAUBRY, Pascale LICARI, Jean MANGION, Aline PELISSIER, Gisèle PERROT-RAVEZ, Alice ROGGIERO, Jack SAUTEL, Benoît VENNIN, Jean-Louis VILLERMY.

**Excusés** : Mmes et MM. Nadia ABIDI, Nelly BERTHON, Michel BONET, Inès PRIEUR DE LA COMBLE, Bernard WIBAUX.

### **Procurations :**

- de M. Patrice BLANC à Mme Maryse BONI ;
- de M. Michel CAVIGNAUX à Mme Alice ROGIERRO ;
- de M. Pascal DELON à M Guy FRUSTIE ;
- de M. Michel FENARD à M. Christian BONNAUD ;
- de M. René FONTES à Mme Aline PELISSIER ;
- de M. Jacques GUENOT à M. Yves FAVERJON ;
- de Mme Françoise JODAR à Mme Patricia LAUBRY;
- de Mme Chantal LEMOIGNE à M. Régis GATTI ;
- de M. Henri MILAN à M. Pierre GUILLOT ;
- de Mme Anne SOURDON à Mme Pascale ALBERTOS.

Avant de commencer l'ordre du jour proprement dit, Madame Pascale LICARI, maire du Paradou, a accueilli les conseillers communautaires présents.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 15 DECEMBRE 2015**

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2015 n'a appelé aucune observation de la part des élus présents et a été voté à l'unanimité des voix.

### **3. DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT**

Monsieur le Président a présenté au Conseil communautaire les décisions suivantes :

- Décision n° 46-2015 : convention de mise à disposition de service en matière d'assainissement Aureille/CCVBA
- Décision n° 47-2015 : convention de mise à disposition de service en matière de voirie Aureille/CCVBA
- Décision n° 48-2015 : convention de mise à disposition de service en matière de voirie Eygalières/CCVBA
- Décision n° 49-2015 : convention de mise à disposition de service en matière de voirie Mouriès/CCVBA
- Décision n° 50-2015 : convention de mise à disposition de service en matière de voirie Saint Etienne du Grès/CCVBA
- Décision n° 51-2015 : convention de mise à disposition de service en matière d'éclairage public Saint Etienne du Grès/CCVBA
- Décision n° 52-2015 : convention de mise à disposition de service en matière d'assainissement Saint Etienne du Grès/CCVBA
- Décision n° 53-2015 : convention de mise à disposition de service en matière d'assainissement Mas Blanc des Alpilles/CCVBA
- Décision n° 54-2015 : contrat relatif à l'accès à la plateforme On-Line Services pour la facturation assainissement avec la société JVS Mairsitem

- Décision n° 55-2015 : contrat de maintenance du logiciel Omega On-Line pour la facturation assainissement avec JVS Mairistem
- Décision n° 56-2015 : convention de mise à disposition de service entre la régie intercommunale de la CCVBA et la régie municipale de l'eau de Saint Rémy de Provence
- Décision n° 01-2016 : avenant à la convention pour la mise à disposition du NRA ZO de Mollégès avec Orange
- Décision n° 02-2016 : contrat de fourniture d'électricité avec EDF pour les sites d'une puissance supérieure à 36 Kva

Celles-ci n'ont appelé aucune observation.

#### **4. DELIBERATION N°01-2016 – TRANSFERT DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX COMMUNES EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE**

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le transfert des subventions accordées aux Communes par le Conseil départemental 13 à la CCVBA en matière d'assainissement.

Ces subventions représentent un montant de 2 320 961 € HT.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés

#### **5. DELIBERATION N°02-2016 – VOTE DES TRANCHES 2015 ET 2016 DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT 2015-2017 DE SAINT ETIENNE DU GRES**

La partie assainissement du CDDA conclu par la Commune de Saint Etienne du Grès avec le Conseil départemental 13 pour la période 2015-2017 et qui concerne les travaux de création du réseau d'assainissement RD 99 a fait l'objet d'un transfert à la CCVBA par le vote de la délibération précédente.

Les élus communautaires sont appelés à se prononcer sur les montants des tranches 2015 et 2016 de ce contrat afin qu'elles puissent être mises en œuvre.

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le plan de financement suivant :

Tranche 2015 : 68 672 € HT

Tranche 2016 : 73 12 € HT

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés

#### **6. DELIBERATION N°03-2016 – DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AGENCE DE L'EAU DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT**

Il est proposé au Conseil communautaire, dans le cadre de l'exercice de la compétence assainissement, de solliciter les financements maximum de l'Agence de l'eau pour les projets inscrits dans le tableau ci-dessous

Projets	Dépense subventionnable
Révision du schéma directeur d'assainissement de Maussane les Alpilles	55 000 € HT
Révision du schéma directeur d'assainissement du Paradou	55 000 € HT
Mise en conformité de la station d'épuration de Fontvieille	57 000 € HT
Mise en place d'un débitmètre sur déversoir d'orage au Paradou	12 000 € HT
Remplacement d'un collecteur d'eaux usées Avenue Montmajour à Fontvieille	57 000 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>236 000 € HT</b>

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés

**7. DELIBERATION N°04-2016 – GROUPEMENT DE COMMANDES CCVBA/SAINT ÉTIENNE DU GRES RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SENTE DU COLONEL BOYER A SAINT ÉTIENNE DU GRES**

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la constitution d'un groupement de commandes avec la Commune de Saint Etienne du Grès pour la passation d'un marché de travaux d'aménagement de la Sente du Colonel Boyer. La CCVBA assurera la maîtrise d'ouvrage de la partie assainissement du marché, la Commune restant maître d'ouvrage pour tout le reste des travaux.

Ont été désignés pour siéger à la Commission d'analyse des offres de groupement en tant que représentants de la CCVBA les élus suivants :

- M. Laurent GESLIN
- M. Christian BONNAUD
- M. Benoît VENNIN

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

**8. DELIBERATION N°05-2016 – ADHESION A L'AFAC-AGROFORETERIES**

Il est proposé au Conseil communautaire d'adhérer à l'AFAC-Agroforesteries, permettant ainsi à la CCVBA de participer à un réseau de professionnels de l'arbre et de rechercher des financements privés pour les plantations, dans le cadre de la relance de la filière amande sur le territoire.

La CCVBA versera au titre de cette adhésion une cotisation annuelle de 22 € à l'association.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

**9. DELIBERATION N°06-2016 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION CONSULTATIVE DU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DES BOUCHES DU RHONE**

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner, à la demande du Syndicat mixte d'Energie des Bouches du Rhône, un élu chargé de représenter la CCVBA au sein de la Commission consultative de la structure.

Monsieur René Fontès a été désigné à ce titre.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

**10. DELIBERATION N°07-2016 –DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCVBA AUX COMITES DE SUIVI DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA CCVBA ET LES COMMUNES**

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner un représentant de la CCVBA pour siéger aux comités de suivi des conventions de mises à disposition conclues entre la CCVBA et les Communes. Ces comités de suivi ont pour mission de réaliser un bilan annuel des conventions et faire toute proposition destinée à améliorer le dispositif de mutualisation.

Monsieur Michel Fenard, Vice-Président de la Commission Mutualisation, a été désigné à cet effet.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

**11. DELIBERATION N°08-2016 –REMBOURSEMENT FRAIS MANDAT SPECIAL – TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE**

Il est proposé au Conseil communautaire de donner mandat spécial à M. Stephan GUIGNARD, pour participer aux réunions organisées par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans le cadre de l'appel à projets TEPCV et d'autoriser ainsi le remboursement des frais afférents à ces déplacements.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## **12. DELIBERATION N°09-2016 – MODIFICATION DU CADRE RELATIF AU TITRES RESTAURANT**

Il est proposé au Conseil communautaire d'étendre le dispositif des titres restaurant à tout le personnel communautaire sans exception, incluant également les stagiaires et les volontaires du service civique.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## **13. DELIBERATION N°10-2016 –ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE RESPONSABILITE**

Il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer une prime de responsabilité au directeur général des services payable mensuellement et égale au maximum à 15% du traitement indiciaire à retenue pour pension.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## **14. DELIBERATION N°11-2016 –AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE**

Il est proposé au Conseil communautaire de mettre en place le dispositif de service civique au sein de la CCVBA qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager sur la base du volontariat pour un période 6 à 12 mois afin d'accomplir une mission d'intérêt général dans l'un des domaines ciblés par le dispositif.

Le dispositif de service civique donne lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire qui prend également en charge les coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## **15. DELIBERATION N°12-2016 –TRANSFERT DE LA COMPETENCE COLLECTE DES DECHETS – CREATION D'UN POSTE PERMANENT DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET**

Il est proposé au Conseil communautaire de créer un poste permanent de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe territorial à temps complet en vue de la préparation du transfert de compétence collecte des déchets ménagers à la CCVBA.

L'agent recruté aura pour mission de réaliser une analyse technique complète du service public de collecte des déchets du territoire.

**POUR** : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## **16. DELIBERATION N°13-2016 –RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES**

Le Conseil communautaire est invité à prendre acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la CCVBA.

## **17. DELIBERATION N°14-2016 –CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT 2014-2016 DE LA CCVBA – VOTE DE LA TRANCHE 2015**

Il est proposé au Conseil communautaire de voter la tranche 2015 du CDDA 2014-2016 pour un montant de dépenses subventionnables de 7 200 973 € HT dont le plan de financement se présente comme suit :

- Travaux de réhabilitation du Centre d'Enfouissement Technique (ISDnD) : 1 575 000 € HT
- Etudes et matériel de tri sélectif : 20 523 € HT
- Extension ZA saint Etienne du Grès : 810 000 € HT
- Travaux d'aménagement déchèterie Saint Etienne du Grès : 31 700 € HT
- Réhabilitation déchèteries : 91 000 € HT
- Extension ZA Massane 3 (MOE + travaux) : 50 000 € HT
- Extension ZA Massane 4 (MOE + travaux) : 770 000 € HT
- Acquisition foncière en ZA : 1 645 000 € HT
- Amélioration voirie et réseaux divers : 605 750 € HT

- Amélioration équipements services intercommunaux : 100 000 HT
- Acquisition du siège communautaire et travaux d'aménagement : 832 000 € HT
- Requalification de zones d'activités : 670 000 € HT

La séance a été levée à 19h15

Le Président  
Hervé CHERUBINI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hervé Cherubini', written in a cursive style.